

TMS : le cas des techniciens ambulanciers paramédicaux

Claire Thivierge
Prévention au travail, CNESST

Cet article a été publié dans la revue *Prévention au travail* (été 2017).

Ils prodiguent les premiers soins aux blessés, secourent des malades qui sont parfois dans un état critique et sauvent des vies. Ils font chaque jour face à la maladie dans des contextes toujours différents et des conditions climatiques et physiques parfois difficiles et se retrouvent souvent devant des situations imprévues.

A la fois soignants, intervenants psychosociaux et manutentionnaires, ils évacuent les patients en les transportant sur une civière, qu'ils doivent guider sans flancher dans un parcours, par moments, malaisé.

Les techniciens ambulanciers paramédicaux (TAP) subissent ainsi davantage de lésions professionnelles – dont près de 60 % résultent d'un effort excessif ou d'une réaction à un mouvement inadéquat –, et prennent leur retraite plus tôt que les autres travailleurs, incluant ceux du milieu de la santé. Pourtant, aucune étude n'avait à ce jour documenté sur le terrain les facteurs de risque auxquels ils sont exposés. Sous la direction de Philippe Corbeil, c'est ce qu'ont fait des chercheurs du Département de kinésiologie de l'Université Laval et de l'IRSST, en observant 101 TAP à l'œuvre durant 175 quarts de travail pour décrire l'exercice de leur métier et quantifier leur exposition aux risques de troubles musculosquelettiques (TMS).

« Ce travail comporte des situations vraiment exigeantes où le travailleur risque de développer un TMS, dit d'emblée Philippe Corbeil. La variation que nous avons constatée sur le terrain n'était pas bien documentée dans la littérature. Il n'y a jamais deux situations pareilles. L'état du bénéficiaire, le lieu de l'intervention, l'environnement sont chaque fois différents. De plus, la notion d'urgence colore l'intervention et le risque. Les protocoles de soins bien minutés créent une pression, même si nous avons évalué que 80 % des situations sont non urgentes. »

Ces travailleurs doivent néanmoins prendre sur-le-champ des décisions cruciales et c'est l'état de santé du patient

À la fois soignants, intervenants psychosociaux et manutentionnaires, ils évacuent les patients en les transportant sur une civière, qu'ils doivent guider sans flancher dans un parcours, par moments, malaisé.

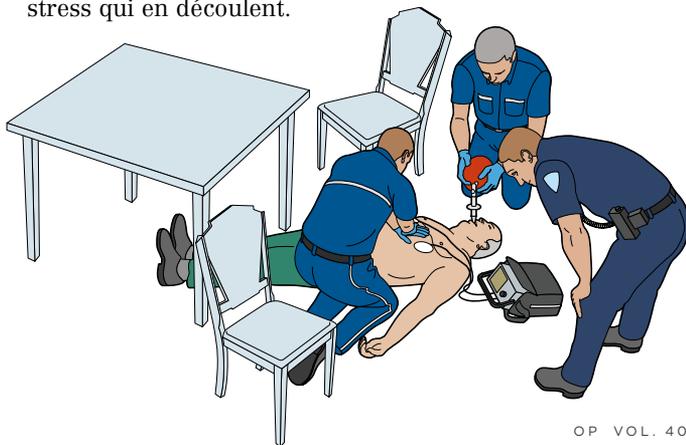
qui dicte le choix des soins à lui donner et le code de priorité de son transport vers le centre hospitalier. Bien que certains cas leur accordent une latitude décisionnelle, lorsqu'il s'agit d'une réelle urgence, un arrêt cardiaque ou un trauma grave, par exemple, « là, tout explose, poursuit





le chercheur, la charge de travail, les postures contraignantes, la force excessive, la pression temporelle, l'effort mental, tout devient exacerbé ». Et comme les TAP doivent en tout temps assurer la sécurité et le confort du patient, ils peuvent aller jusqu'à épandre des abrasifs ou déneiger les voies de sortie lorsque la nature se mêle de compliquer les choses.

Les ambulanciers travaillent en équipe de deux : un TAP donne les soins au patient tandis que l'autre prépare le matériel d'évacuation et conduit le véhicule. En alternant ces rôles d'une intervention urgente à l'autre, ils peuvent réduire leur exposition aux facteurs de risque. « Imaginons un bénéficiaire étendu au sol, inconscient, dit Philippe Corbeil. Le TAP doit le stabiliser en appliquant la procédure clinique pour s'assurer que tous ses signes vitaux sont bien contrôlés avant de le déplacer. Cela représente une grande charge de travail mental, en plus de postures contraignantes. Pendant ce temps, son collègue s'active et même s'il adopte lui aussi des postures contraignantes, elles ne sont pas statiques, il reste en mouvement. En présence de la famille ou de proches, il va souvent créer une " bulle ", comme un écran, afin d'assurer les meilleures conditions pour que son coéquipier prodigue les soins au patient avec toute la concentration nécessaire. » Le chercheur souligne qu'il s'agit là d'un autre aspect de la relation de soins, psychologique celui-là, avec la tension et le stress qui en découlent.



Ce travail comporte des situations vraiment exigeantes où le travailleur risque de développer un TMS.

Retoucher le portrait

Après avoir dressé le portrait du métier d'ambulancier, l'équipe de recherche a ciblé trois pistes de prévention. La première consiste à prévenir les risques à la source, en revoyant d'abord l'habitacle du véhicule. « À l'image des postes de travail dans les bureaux, les composantes de celui de l'ambulance devraient être ergonomiques et ajustables. Ainsi, les TAP assignés aux soins n'adopteraient pas tant de postures contraignantes », témoigne Philippe Corbeil. S'il est impossible d'intervenir sur les risques que présentent les lieux où se trouvent les patients, on pourrait en revanche – et c'est la deuxième piste de prévention – améliorer les équipements, notamment la civière-chaïse pour faciliter les montées d'escalier et le passage d'obstacles, sans oublier la planche dorsale, difficile à manier dans les escaliers et les cadres de portes. « Éviter le soulèvement de la civière et de la civière-chaïse soulagerait les travailleurs de l'effort excessif. Un soulèvement de moins, c'est un risque de moins. »

En troisième lieu, en plus de ses connaissances cliniques et de la maîtrise des principes de déplacement sécuritaire du bénéficiaire (PDSB), un TAP a tout avantage à posséder les habiletés requises pour analyser les situations ainsi que des habiletés à communiquer et à diriger afin que soit appliqué le plus sécuritaire des scénarios d'évacuation possible. « Il est important que les ambulanciers développent ces compétences en continu, avec différents coéquipiers, dans une diversité de mises en situation réalistes et à l'aide d'une rétroaction juste », affirme Philippe Corbeil. Finalement, les TAP ont aussi une responsabilité individuelle à l'égard de leur propre sécurité. « On a vu des situations où le déplacement d'un patient en fort surplus de poids les poussait près de leurs limites », constate le chercheur. ■

RÉFÉRENCES

CORBEIL, Philippe, et al. *Mesure de l'exposition du technicien ambulancier paramédical aux facteurs de risque de TMS*, Rapport R-944, 108 p. (irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100906/n/exposition-technicien-ambulancier-paramedical-troubles-musculosquelettiques).

CORBEIL, Philippe. *Le travail du technicien ambulancier paramédical : comprendre les risques pour prévenir les troubles musculosquelettiques*, DS-958, 30 p. (irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100925/n/ambulancier-paramedical-risques-prevenir-troubles-musculosquelettiques).